

**FONDATION
DES FEMMES**



**FONDATION
DES FEMMES**

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

2024

SE DONNER
LES MOYENS
DE L'ÉGALITÉ
FEMMES-HOMMES

REMERCIEMENTS

La Fondation des Femmes remercie les donatrices et donateurs, les entreprises mécènes, les soutiens institutionnels, les ambassadrices et ambassadeurs et les nombreux et nombreuses bénévoles qui ont permis la réalisation des actions en 2024.

RÉDACTION ET RELECTURE

Anaïs Abou Hassira, Anäelle Moy, Anne-Cécile Mailfert, Capucine Blouet, Chloé Husson, Clara Donzier, Clémence Marette, Floriane Volt, Gabriela Bravo, Jessica Ohayon, Julie Gorrias, Juliana Servent, Laura Slimani, Lise Gallard, Louise-Anne Baudrier, Marie Perez, Oumayma Ichir, Ophélie Delmas.

MISE EN PAGE

studio @yay.graphisme

CONTACT

Fondation des Femmes
Cité Audacieuse
9 Rue de Vaugirard • 75006 Paris
www.fondationdesfemmes.org
bonjour@fondationdesfemmes.org

ÉDITORIAL DE LA PRÉSIDENTE DU DIRECTOIRE DE LA FONDATION DES FEMMES

UNE ÉTAPE DÉCISIVE :
**LA FONDATION DES FEMMES
DEVIENT FONDATION RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE**

NOTRE IMPACT :
LES CHIFFRES DE L'ANNÉE 2024

2024 : **UN AN DANS LA VIE
DE LA FONDATION DES FEMMES**

**AXE 1 : AMÉLIORER LA VIE
ET DONNER DU POUVOIR
D'AGIR AUX FEMMES EN
SITUATION DE GRANDE
VULNÉRABILITÉ**

**1 ● SOUTENIR ET FAIRE GRANDIR
LES INITIATIVES FÉMINISTES
SUR TOUT LE TERRITOIRE**

- Les associations audacieuses : Soutien financier
- Soutien matériel

**2 ● ELLES DÉMÉNAGENT :
ACCOMPAGNER VERS
UN NOUVEAU DÉPART**

**3 ● UN TOIT POUR TOUTES : OFFRIR
UN TOIT POUR SE RECONSTRUIRE**

- Abri d'urgence
- Le Refuge des Audacieuses

**AXE 2 : ASSURER L'ACCÈS
À LA JUSTICE ET À L'ÉGALITÉ
DES DROITS POUR TOUTES
LES FEMMES**

**1 ● AU NIVEAU INDIVIDUEL :
DROITS POUR TOUTES, SOUTIEN
ET PROTECTION DES VICTIMES**

**2 ● AU NIVEAU COLLECTIF :
RENFORCER LES ACTEURS ENGAGÉS ET
SOUTENIR LEURS ACTIONS JURIDIQUES**

**3 ● AU NIVEAU SOCIÉTAL : FAIRE
ÉVOLUER LES LOIS ET LES MENTALITÉS**

- Plaidoyer : soutien aux mobilisations collectives
- Contentieux stratégiques : faire avancer le droit et protéger les victimes
- Production intellectuelle : mobiliser l'expertise pour transformer les mentalités

**AXE 3 : LUTTER CONTRE
LES STÉRÉOTYPES ET
AMÉLIORER L'IMAGE DES
FEMMES DANS LE RESPECT
DE LEUR DIVERSITÉ
ET DE LEUR DIGNITÉ**

**1 ● DES LIEUX ENGAGÉS POUR FAIRE
RAYONNER LES DROITS DES FEMMES**

- La Cité Audacieuse : un lieu unique au service des droits des femmes
- Les Lieux Audacieux : essaimer un modèle pour faire vivre l'égalité partout en France

**2 ● DES ÉVÉNEMENTS
POUR SENSIBILISER ET MOBILISER**

- Les Nuits des Relais : les courses solidaires pour lutter contre les violences faites aux femmes
- Nos Voix pour Toutes : le grand show solidaire contre les violences faites aux femmes

**3 ● DES ACTIONS POUR DIFFUSER
LA CULTURE DE L'ÉGALITÉ**

- Des campagnes de communication qui sensibilisent et financent l'action
- Stand Up : former le plus grand nombre à réagir face au harcèlement de rue
- Des ambassadrices engagées sur tout le territoire

ANNEXES



ÉDITORIAL DE LA PRÉSIDENTE DU DIRECTOIRE DE LA FONDATION DES FEMMES

**2024 restera,
pour la Fondation
des Femmes, comme
une année charnière.
Une de celles dont
je suis le plus fière.
Une année où tout
s'est consolidé,
tout s'est confirmé.**

En juillet, le Premier ministre a reconnu notre **Utilité Publique**. Un pari tenu pour les fondatrices que je salue, un pari tenu pour toutes les personnes qui nous ont fait confiance et nous soutiennent depuis 8 ans, un pari tenu pour notre équipe. Notre gouvernance s'en trouve transformée et enrichie. Cette Utilité Publique, ce sont deux mots qui viennent saluer 8 années d'engagement sans relâche, de rigueur dans l'action, de résultats concrets. Deux mots qui disent ce que nous sommes devenues : une institution incontournable pour l'égalité entre les femmes et les hommes en France.

Nous avons confirmé notre efficacité : avec plus de 13,8 millions d'euros reversés aux associations féministes depuis notre création, dont 3,8 millions en 2024. Ce chiffre dit notre capacité croissante à lever des fonds, à identifier les projets les plus impactants, à soutenir celles qui, sur le terrain, changent les vies. Il raconte aussi la confiance de dizaines de milliers de donatrices et donateurs qui, chaque année plus nombreuses et nombreux, font de notre combat leur cause.

Il nous permet enfin de mettre en œuvre nos plans stratégiques triannuels, renouvelés en 2024. Au cœur de ce dernier, la volonté d'ici à 2027 de contribuer à faire diminuer la précarité des femmes, d'améliorer la lutte contre les violences faites aux femmes et de sécuriser la santé et les droits sexuels et reproductifs.

Nous avons confirmé notre force de transformation. Alors que le monde nous rappelait notre devoir de vigilance, nous avons décidé de redoubler d'énergie pour avancer. En France, **l'inscription de l'IVG dans la Constitution** a été une immense victoire, pour les femmes ici, et là-bas aussi. Mais l'histoire n'est pas finie. La Une du Monde dédiée aux victimes de violences sexuelles, les **90 000 signatures pour une loi intégrale #MeToo**, notre **présence continue auprès des victimes de grands procès (industrie pornographique, soumission chimique...)** : autant de signaux clairs de notre détermination à continuer d'agir pour transformer en profondeur notre société.

Nous avons confirmé notre capacité de mobilisation. En juin, la dissolution a fait trembler les personnes pour qui l'égalité n'est pas négociable. Dans ce moment de bascule, la Fondation des Femmes a su faire ce qu'elle fait de mieux : **fédérer**. Avec #AlertesFéministes, nous avons facilité une réponse collective, rapide, puissante. Plus de 250 organisations, des milliers de citoyennes et citoyens se sont levés ensemble pour rappeler que les droits des femmes ne sont pas compatibles avec l'extrême droite. En juillet, la Cité Audacieuse devenait lieu totem de l'égalité femmes-hommes pour les JOP, pour rassembler autour du sport féminin et faire rayonner notre engagement dans le monde. En octobre, nous lançons avec une cinquantaine d'associations la Coalition pour une loi intégrale contre les violences sexuelles.

Nous avons confirmé notre capacité de levée de fonds. 2024 fut aussi une année de consolidation en interne. Nous avons renforcé nos fonctions supports, professionnalisé nos outils et continué à recruter des talents. Notre croissance est loin d'être finie, grâce, entre autres, à des campagnes de collectes efficaces et des événements de collecte de fonds renouvelés, avec le premier **concert "Nos Voix Pour Toutes" à l'Adidas Arena**, qui a fait vibrer 5 000 personnes. C'était un souffle. Un cri d'unité. Une promesse d'avenir.

Un avenir de plus en plus incertain, 2025 est un moment clé pour le secteur féministe, et le modèle de la Fondation des Femmes. Dans ce contexte, la Fondation des Femmes s'impose plus que jamais comme un levier de changement, et aussi comme une force de résistance face à des conservatismes qui assombrissent les perspectives de progrès pour les femmes et font peser des risques forts sur les financements de la Fondation et des associations. Dans ce contexte à l'incertitude croissante, une Fondation populaire, solide, fédératrice est plus que jamais essentielle.

Merci à toutes celles et ceux qui rendent cela possible, et particulièrement à notre équipe soudée et talentueuse de permanentes et de bénévoles, à nos mécènes, donatrices et donateurs généreux, et à toutes ces associations dont l'action nous émerveille.

Merci.

Anne-Cécile Mailfert

Présidente du Directoire
de la Fondation des Femmes



UNE ÉTAPE DÉCISIVE : LA FONDATION DES FEMMES DEVIENT FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

En 2024, la Fondation des Femmes change de dimension. Huit ans après sa création, nous avons obtenu le statut de Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP) par décret gouvernemental du 4 juillet 2024. Une reconnaissance par l'État de notre sérieux, de notre impact, mais surtout une avancée stratégique majeure pour renforcer notre action.

UN MODÈLE ABRITÉ... POUR MIEUX GRANDIR

Depuis 2016, nous opérons sous le statut de **fondation abritée**, auprès de la Fondation FACE puis de la Fondation de France. Ce choix initial nous a permis d'agir vite, efficacement et en confiance, en bénéficiant d'un cadre juridique prêt à l'emploi, de l'expertise d'une grande fondation, de ressources mutualisées, et d'une crédibilité renforcée auprès des donateurs.

Ce modèle reposait sur une répartition claire : les **dons du grand public**, collectés notamment via des événements comme la Nuit des Relais, finançaient directement les associations soutenues (sans frais prélevés), tandis que le fonctionnement de la Fondation (équipe, événements, programmes) était pris en charge par l'**Association de soutien**, financée par le mécénat d'entreprise.

Depuis le premier jour, nous ambitionnions de devenir indépendantes. Nous avions à cœur de créer et de faire grandir une fondation dédiée aux droits des femmes en France. Par ailleurs, face à l'ampleur croissante de nos activités et à la nécessité de pérenniser notre action, il devenait essentiel d'évoluer. **Devenir FRUP** nous a permis de **gagner en indépendance financière, renforcer notre gouvernance, simplifier notre structure, accroître notre visibilité**, et devenir, officiellement, la **première fondation dédiée aux droits des femmes reconnue d'Utilité Publique**.

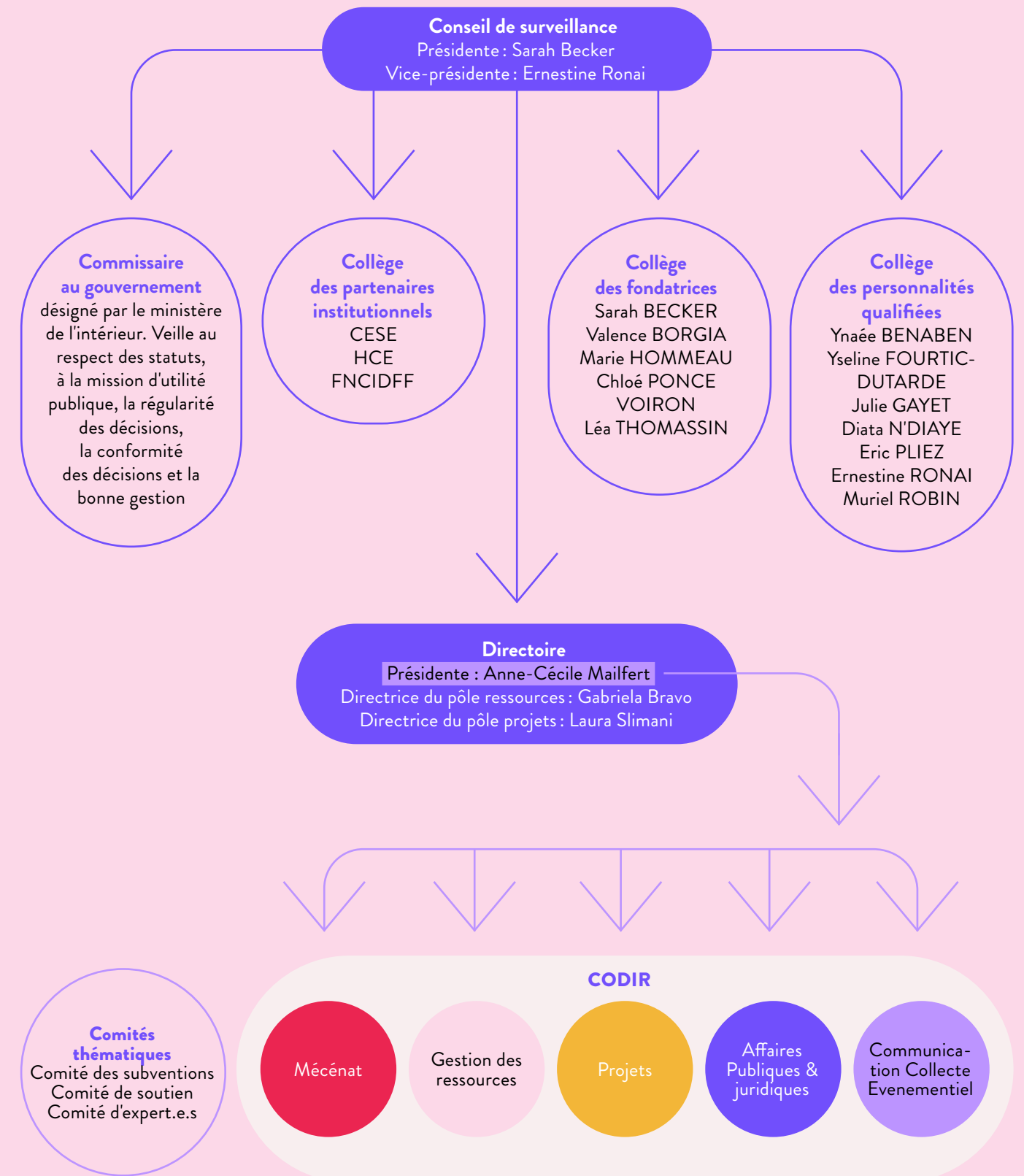
CE QUE ÇA CHANGE CONCRÈTEMENT

Notre passage en FRUP implique plusieurs évolutions majeures :

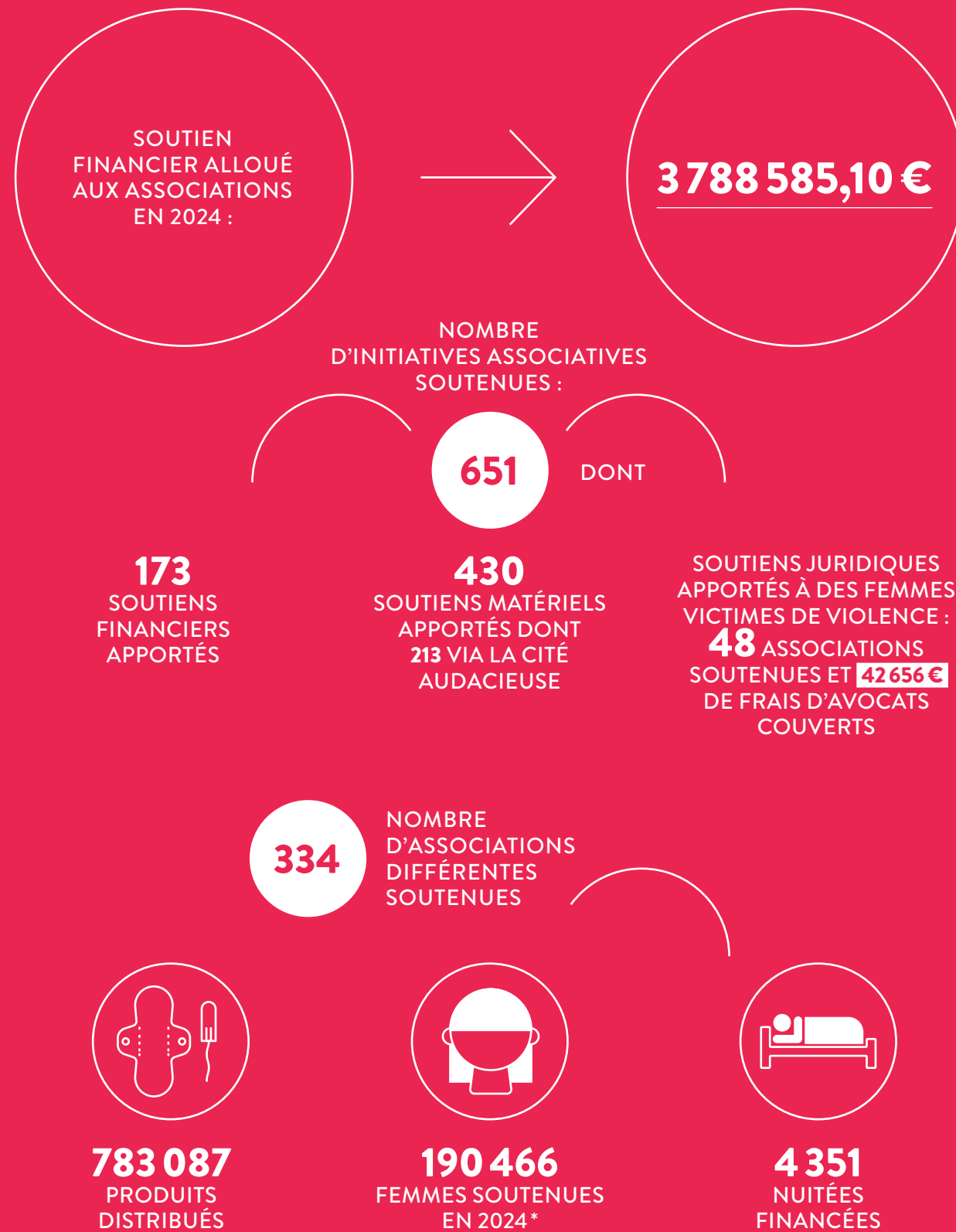
- Une **gouvernance renforcée**, avec la création d'un Conseil de surveillance, d'un Directoire et de comités thématiques.
- Une **plus grande transparence** financière et administrative, avec un suivi renforcé par l'État, la Cour des Comptes, et la publication annuelle du Compte Emploi Ressources.
- Une **structure unique**, simplifiée, plus lisible et plus efficace.
- Des **avantages fiscaux renforcés** pour nos donateurs, (IFI, Legs...).

En devenant FRUP, nous franchissons un cap. Ce nouveau statut nous donne les moyens de consolider notre action, d'amplifier notre impact et de faire entendre encore plus fort la voix des femmes. C'est une étape historique pour notre fondation, et un levier de transformation pour toute la société.

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE INTERNE



NOTRE IMPACT : LES CHIFFRES DE L'ANNÉE 2024



* Seules les femmes bénéficiaires en 2024 ont été comptabilisées, indépendamment de la date d'octroi des fonds aux associations (2023 ou 2024)

MERcredi 15 MAI 2024
80^e ANNÉE - N° 2465
3,60 € - FRANCE MÉTROPOLITAINE
WWW.LEMONDE.FR -
FONDATEUR : HUBERT BEVA-MÉRY
DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO

Le Monde



Photo 1



Photo 2

#metoo

«On persiste et on signe!»

Issues de toute la société française, 100 personnalités ont pris la pose pour «Le Monde» et demandent, dans une tribune, une «loi globale» contre les violences sexuelles et sexistes

Nous sommes cent mais, en fait, nous sommes des centaines de milliers. Nos prises de parole #metoo ont révélé une réalité plongée dans le déni : les violences sexistes et sexuelles sont systémiques, pas exceptionnelles. Pour autant, une affaire semble en chasser une autre, qui nous écoute vraiment ? Depuis sept ans, nous parlons pour nous et pour toutes les femmes, hommes et enfants qui ne peuvent pas le faire. Les inégalités et les rapports de pouvoir favorisent les violences sexistes et sexuelles, et le déni collectif protège les agresseurs. Nous ne sommes pas des chiffres : femmes et hommes de tous milieux professionnels, nous nous rassemblons pour demander une loi intégrale contre les violences sexuelles et sexistes, ambitieuse et dotée de moyens. Car, malgré le courage des victimes, c'est l'impunité qui grandit. Il est inacceptable que le taux de classement sans suite des plaintes pour violences sexuelles ait atteint le chiffre délirant de 94 % en 2022. Nous n'acceptons plus les effets d'annonce sans résultats. L'ajout du seul mot «consentement» dans la loi ne permettra pas de rattraper le retard abyssal de la France en la matière. Nous demandons une loi intégrale qui permettra de clarifier, entre autres, la définition du «viol» et du «consentement», d'introduire celle d'«inceste», de juger les violeurs en série pour tous les viols connus, d'élargir les ordonnances de protection aux victimes de viol, de faciliter la collecte de preuves, de créer des brigades spécialisées, d'interdire les enquêtes sur le passé sexuel des victimes, de permettre un accès immédiat et gratuit à des soins en psychotraumatologie, de donner enfin les moyens financiers à cette politique publique et aux associations qui la mettent en place. ■



Photo 3

Algérie 220 DA, Allemagne 4,70 €, Andorre 4,20 €, Autriche 4,40 €, Belgique 3,90 €, Espagne 4,10 €, Grèce 4,10 €, Guadeloupe-Martinique 3,90 €, Italie 4,10 €, Luxembourg 4 €, Maroc 30 DH, Pays-Bas 4,50 €, Portugal cont. 4,10 €, La Réunion 3,90 €, Sénégal 2 500 F CFA, Suisse 4,80 CHF, Tunisie 4,50 DT

2024 : UN AN DANS LA VIE DE LA FONDATION DES FEMMES

VOTE DU CONGRÈS POUR L'INSCRIPTION DE L'IVG DANS LA CONSTITUTION ET CÉLÉBRATION FÉMINISTE PLACE DU TROCADÉRO

17 JANVIER

PUBLICATION DU RAPPORT (AVEC L'INSTITUTE FOR STRATEGIC DIALOGUE): « MOBILISATION ANTI-AVORTEMENT EN FRANCE: QUAND LES RÉSEAUX SOCIAUX MENACENT LE DROIT À L'IVG »

04 MARS

PUBLICATION DE LA NOTE DE L'OBSERVATOIRE DE L'ÉMANCIPATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES: « LE COÛT DU DIVORCE, OU COMMENT LE COUPLE APPAUVRIT LES FEMMES »

14 MARS

SEMAINE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT DE RUE #STANDUP

15 → 19 AVRIL

29 AVRIL

NUIT DES RELAIS PARIS

14 MAI

UNE DU JOURNAL LE MONDE « #METOO ON PERSISTE ET ON SIGNE ! » ET LANCEMENT DE LA PÉTITION POUR UNE LOI INTÉGRALE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

14 MAI

LA CITÉ AUDACIEUSE DEVIENT LIEU TOTEM DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024

06 SEPTEMBRE

04 JUIN

NUIT DES RELAIS BORDEAUX

19 JUIN

INAUGURATION DES NOUVEAUX ESPACES DE LA CITÉ AUDACIEUSE: JARDIN, PAVILLON ET CAFÉ « LES AUDACIEUSES »

COLLECTE DE PRODUITS MENSTRUELS #RÈGLESDESURVIE AVEC RÈGLES ÉLÉMENTAIRES

20 JUIN

PUBLICATION DE LA NOTE DE L'OBSERVATOIRE DE L'ÉMANCIPATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES: « LE COÛT D'ÊTRE AIDANTE: PEUT-ON AIDER SANS COMPTER ? »

21 → 22 JUIN

MOBILISATION #ALERTEFÉMINISTES AUX CÔTÉS DE 200 ASSOCIATIONS POUR ALERTER SUR LES DANGERS DE L'EXTRÊME DROITE AVANT LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ANTICIPÉES DE L'ÉTÉ 2024

23 JUIN

LA FONDATION DES FEMMES EST RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

04 JUILLET

PUBLICATION DU GUIDE « SANTÉ GYNÉCOLOGIQUE: MES DROITS, MES CHOIX »

09 SEPTEMBRE

COLLECTE DE PRODUITS D'HYGIÈNE ET DE SOINS À DESTINATION DES FEMMES ET ENFANTS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

11 → 12 OCTOBRE

LANCEMENT DE LA COALITION POUR UNE LOI INTÉGRALE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

18 OCTOBRE

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET LANCEMENT DE LA CAMPAGNE #NEPASIGNORER

25 NOVEMBRE

CONCERT SOLIDAIRE « NOS VOIX POUR TOUTES »

27 NOVEMBRE

ANNONCE DES LAURÉATES DE L'APPEL À PROJETS « COUPS DE POUCE », « MYRIADE » ET « LIEUX AUDACIEUX »

20 DÉCEMBRE



Marche pour la Journée Internationale
des Droits des Femmes - Paris, 8 mars 2024

AXE 1

**AMÉLIORER LA VIE
ET DONNER DU POUVOIR
D'AGIR AUX FEMMES
EN SITUATION DE GRANDE
VULNÉRABILITÉ**

Pour permettre à toutes les femmes de sortir des violences et retrouver du pouvoir d'agir, la Fondation des Femmes soutient des projets féministes à fort impact, centrés sur l'autonomisation. Elle agit en lien étroit avec les structures féministes locales et nationales, en leur apportant un appui financier, matériel et logistique. L'objectif : renforcer leur capacité à intervenir partout en France, au plus près des femmes les plus vulnérabilisées. Ce soutien contribue concrètement à améliorer les conditions de vie des femmes en situation de grande vulnérabilité et à créer les conditions d'un nouveau départ.

1 ● SOUTENIR ET FAIRE GRANDIR LES INITIATIVES FÉMINISTES SUR TOUT LE TERRITOIRE

a) Les associations audacieuses : Soutien financier

● LES COUPS DE POUCE : UN SOUTIEN VITAL POUR LES ASSOCIATIONS

Dans un contexte de besoins croissants, de tensions politiques et économiques, marqué par la montée des idées réactionnaires, le recul des financements publics locaux dédiés aux droits des femmes, et l'absence d'un ministère de plein exercice, les associations féministes font preuve d'un engagement et d'un dynamisme remarquables. Pour que ces initiatives puissent continuer à exister et se développer, la Fondation des Femmes a relancé à l'automne 2024 son appel à projets annuel « Coups de Pouce ».

Cet appel a un double objectif : d'une part, aider les structures confrontées à des difficultés financières, et d'autre part, accompagner le lancement de nouveaux projets porteurs de solutions concrètes pour les femmes, en particulier les plus vulnérables. Cette année, la Fondation des Femmes a reçu 315 dossiers de demande de financement, soit 35% de candidatures en plus que l'année dernière.

Les dossiers ont été analysés par l'équipe opérationnelle de la Fondation des Femmes pour vérifier leur éligibilité, puis présentés au comité des subventions. La sélection par le comité et le directoire s'est fondée sur quatre critères : impact, rigueur, urgence et innovation du projet.

Résultats 2024 : 99 associations soutenues sur tout le territoire

Grâce à la générosité du grand public, notamment via la mobilisation de ses donatrices et donateurs, et les arrondis en caisse collectés via MicroDON en partenariat avec les Galeries Lafayette, Monoprix et RougeGorge, la Fondation des Femmes a pu allouer 808 000 euros à 99 associations, réparties sur l'ensemble du territoire français, y compris à Mayotte, fortement touchée par la crise humanitaire de 2024.

Ces financements ont permis de soutenir des actions prioritaires :

- 47 actions de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants
- 22 actions en direction des femmes les plus vulnérables
- 17 actions de sensibilisation, d'éducation et d'information
- 13 actions pour l'accès à la santé des femmes



Les projets financés sont situés
dans tout le territoire français
selon la répartition suivante



34 des projets soutenus sont portés par des associations membres de grands réseaux associatifs dont la Fédération Nationale Solidarité Femmes (10 projets), le Planning Familial (8 projets), la Fédération Nationale des Centres d'Informations des Droits des Femmes et des Familles (14 projets) et le Mouvement du Nid (2 projets).

La liste complète des associations soutenues est disponible en annexe du rapport.

● SOUTIENS EXCEPTIONNELS : DES FINANCEMENTS CIBLÉS POUR DES SITUATIONS HORS CADRE

En complément des dispositifs structurés, la Fondation des Femmes mobilise chaque année des soutiens exceptionnels pour répondre à des besoins urgents ou à des contextes spécifiques qui exigent une réaction rapide et ciblée.

En 2024, ces soutiens ont permis d'accompagner 11 projets associatifs, à hauteur de 245 250 euros, sur des enjeux particulièrement sensibles ou emblématiques.

Parmi les actions soutenues :

- Le développement des initiatives portées par l'association M'endors Pas, fondée par Caroline Darian, fille de Gisèle Pelicot, qui œuvre activement contre la soumission chimique
- Le soutien aux victimes du procès Patrick Poivre d'Arvor, via un financement dédié au Collectif Féministe Contre le Viol
- L'appui aux procès à l'encontre de l'industrie pornographique (affaires dites « Jacquie et Michel » et « French Bukake »), via un soutien à Osez le Féminisme!, pour l'accompagnement de 40 victimes
- Le soutien à la remise du Prix Simone de Beauvoir, qui valorise l'engagement de femmes et d'organisations en faveur de la liberté et de l'égalité dans le monde.

● Campagne « Urgence Mayotte »

Au lendemain du passage dévastateur du cyclone Chido, la Fondation des Femmes a lancé un fonds d'urgence pour Mayotte afin de répondre à une situation d'extrême gravité.



Les fonds viendront renforcer l'action des associations locales en première ligne, pour lutter contre les violences et apporter un soutien direct aux femmes en grande précarité et à leurs enfants. Ce fonds d'urgence incarne pleinement la mission de la Fondation : agir vite, là où les inégalités frappent le plus fort, et ne laisser aucune femme de côté.



Ces interventions ponctuelles, rendues possibles grâce à la réactivité de la Fondation et à la mobilisation de ses partenaires, permettent de renforcer des combats stratégiques pour les droits des femmes en dehors des appels à projets traditionnels.

● LE PROGRAMME MYRIADE : UN SOUTIEN STRATÉGIQUE ET DURABLE

Conçu en 2024 et lancé publiquement début 2025, le programme Myriade répond à un double enjeu : consolider les associations féministes qui portent des actions essentielles pour l'égalité et la lutte contre les violences, et soutenir les dirigeantes de ces structures, essentielles à la réussite de leurs projets et trop souvent isolées dans leurs responsabilités. En misant sur la durée et la personnalisation, ce programme contribue à la structuration du tissu associatif féministe et à la pérennisation de ses actions.

Myriade propose :

- Un financement pérenne de 150 000 € par association sur trois ans
- Un soutien stratégique dédié
- L'accompagnement de chaque dirigeante, avec l'attribution d'un.e coach dédié.e
- Des temps d'échanges de pratiques entre associations
- Un programme de mentorat artistique, en partenariat avec le musée d'Orsay

Les structures soutenues interviennent dans des domaines aussi variés que la lutte contre les violences sexuelles, l'accès à la santé, l'émancipation économique ou l'éducation populaire féministe. Elles incarnent la diversité des réalités vécues par les femmes en France et l'engagement concret pour y répondre.

Ce sont 2,1 millions d'euros qui ont pu être alloués à ces associations grâce aux dons des particuliers qui soutiennent la Fondation des Femmes. Ce dispositif a également pu voir le jour grâce à l'engagement de mécènes et de partenaires comme la Fondation BNP Paribas, la Fondation Covéa, les mutuelles AXA, le Groupe Casino, le Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, et le musée d'Orsay.

Les
lauréates

● **Collectif Féministe Contre le Viol :** Alexandra Martel & Elodie Cozic
Violences sexuelles : accompagnement des victimes, sensibilisation et formation.

● **En Avant Toute(s) :** Ynaée Benaben
Jeunes et LGBTQIA+ : prévention et accompagnement des violences au sein du couple.

● **FNCIDFF :** Clémence Pajot & Marie-Christine Ménard Chevalier
Accès aux droits : soutien juridique, insertion et accompagnement social des femmes.

● **Féministes contre le Cyberharcèlement :** Laure Salmona
Cyberviolences : plaidoyer, sensibilisation et formation.

● **Femmes Solidaires :** Sabine Salmon & Camille Ferrer
Éducation populaire : lutte contre les stéréotypes, les violences et les discriminations.

● **Ikambere :** Bernadette Rwegera & Fatem-Zahra Bennis
Précarité & santé : accompagnement global des femmes vivant avec une maladie chronique.

● **L'Burn :** Anne-Sophie Vives
Santé mentale : soutien aux femmes en situation d'épuisement (burn-out).

● **LOBA :** Héloïse Onumba Bessonnet
Art-thérapie : reconstruction par la danse, prévention et sensibilisation.

● **Orchidées Rouges :** Marie-Claire Koulibaly
Mutilations & mariages forcés : accompagnement et reconstruction.

● **Mouvement du Nid :** Claire Quidet & Stéphanie Caradec
Prostitution : accompagnement des femmes, prévention et plaidoyer.

● **Planning Familial :** Albane Gaillot
Accès à la santé : contraception, avortement, éducation à la sexualité, lutte contre les violences et discriminations.

● **Puissance de Femmes :** Mariam Sissoko
Pouvoir d'agir : entraide et accompagnement des femmes dans les quartiers populaires.

● **Résonantes :** Diariata N'Diaye & Juline Tresguerres
Prévention des violences : outils numériques, sensibilisation et innovation sociale.

● **Une Voix Pour Elles :** Loëtitia Mas
Aide matérielle : solutions de logement d'urgence pour femmes victimes de violences.

b) Soutien matériel

Au-delà du soutien financier, la Fondation des Femmes apporte un soutien matériel pour répondre aux besoins concrets des associations qui accompagnent des femmes en situation de grande vulnérabilité. Ces dons prennent des formes variées : téléphones, mobilier, vêtements, produits d'hygiène, de soin ou de beauté.

Les dons proviennent majoritairement d'entreprises partenaires, mais aussi de particuliers. L'objectif : redistribuer ces produits aux associations au plus près du terrain, en privilégiant les besoins exprimés localement.

Si la majorité des dons sont encore réalisés en Île-de-France, pour des raisons pratiques, 2024 a marqué une forte progression des redistributions en région, notamment à Bordeaux, Marseille, Poitiers, Grenoble et Lyon.

En 2024, plus de 100 associations ont pu bénéficier de 783 087 produits redistribués.

Au total, **28 538 produits** ont été issus de dons de particuliers et d'entreprises. Parmi les plus marquants, on peut citer le don exceptionnel de l'entreprise Leaves and Clouds, qui a permis de distribuer **19 068 produits de soin** à 10 associations, contribuant à renforcer l'estime de soi et le bien-être des femmes accompagnées.

Par ailleurs, chaque année, la Fondation des Femmes s'associe à Monoprix / Groupe Casino pour organiser deux collectes annuelles de produits en magasin, « Règles de Survie », avec l'appui d'une large mobilisation de bénévoles et le soutien de la Fondation BNP Paribas :



- La collecte estivale, menée en partenariat avec l'association Règles Élémentaires, vise à lutter contre la précarité menstruelle. En 2024, sa 9^e édition organisée dans 43 magasins a permis de collecter 322 113 produits d'hygiène au profit de 70 associations partout en France.
- La collecte automnale, dédiée aux mères isolées et à leurs enfants, a mobilisé 1400 bénévoles dans 78 magasins et permis de réunir 432 436 produits d'hygiène et de soin, redistribués à 93 associations féministes.

Ces opérations renforcent concrètement les capacités d'action des associations de terrain auprès des femmes les plus vulnérables.



2 • ELLES DÉMÉNAGENT : ACCOMPAGNER VERS UN NOUVEAU DÉPART

Lancé en 2021, Elles Déménagent est un programme innovant et essentiel pour accompagner les femmes victimes de violences dans une étape décisive : le départ du domicile. Il a pour objectif de déployer à l'échelle nationale une solution développée par l'association Une Voix Pour Elles. En coordination avec les associations locales,

ELLES
DÉMÉNAGENT

609

DÉMÉNAGEMENTS
SOLIDAIRES
RÉALISÉS

632

FEMMES
ACCOMPAGNÉES

927

ENFANTS
CONCERNÉS

3 051

KITS DE PREMIÈRE
NÉCESSITÉ
DISTRIBUÉS

le programme propose une intervention sécurisée et professionnelle, prenant en charge l'ensemble des étapes : évaluation de la situation, transfert des effets personnels et installation dans un nouveau logement.

Présent dans 10 départements en 2024, le programme continue de se développer avec l'ambition de couvrir 22 territoires d'ici fin 2025. Pour consolider son déploiement et assurer une autonomisation progressive du projet et des structures partenaires, Elles Déménagent s'est doté cette année d'outils communs, et d'un cadre structurant pour les associations partenaires.

Un rapport d'impact, publié en 2024 et mené par le cabinet Koréis, vient confirmer la pertinence de ce dispositif. Il montre que l'accompagnement proposé par Elles Déménagent ne se limite pas à un déménagement : il représente un véritable levier de reconstruction et de stabilité pour les femmes et leurs enfants.

En 2024, ce programme est rendu possible grâce au soutien de nos mécènes : le Fonds L'Oréal pour les Femmes, la Fondation BNP Paribas, la Fondation Covéa et le Groupe Casino.

98 % DES FEMMES SE SONT
SENTIES SOUTENUES HUMAINEMENT

83 % ONT PU DÉMÉNAGER PLUS
RAPIDEMENT

85 % VIVENT DANS UN LOGEMENT
STABLE 6 MOIS APRÈS L'ACTION

98 % N'ÉTAIENT PAS RETOURNÉES
VIVRE AVEC L'AUTEUR DES VIOLENCES

85 % ESTIMENT QUE LEURS
ENFANTS SE SONT ADAPTÉS
ET SE SENTENT MIEUX DANS
LEUR NOUVEAU LOGEMENT

3 ● UN TOIT POUR TOUTES : OFFRIR UN TOIT POUR SE RECONSTRUIRE

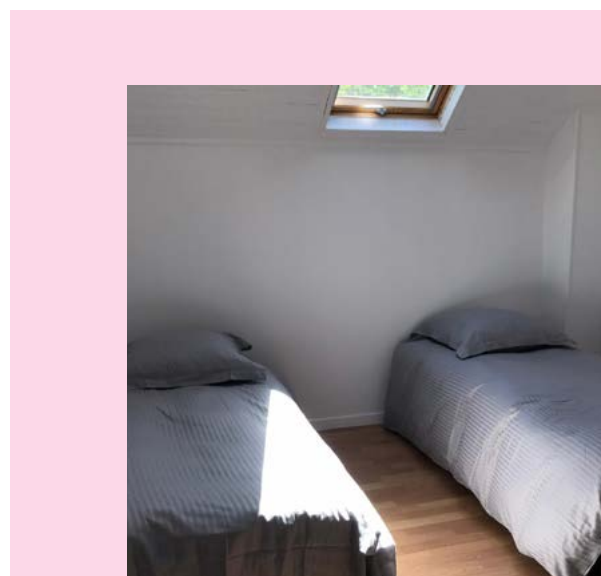
a) Abri d'urgence

Le programme Abri d'urgence, mis en place en partenariat avec des associations spécialisées et les hôtels du groupe Accor, permet d'assurer une mise en sécurité immédiate, digne et sécurisée pour les femmes victimes de violences et leurs enfants.

Conçu comme une réponse rapide aux situations d'urgence, ce dispositif permet aux femmes et à leurs enfants de sortir d'un contexte dangereux et d'entamer un parcours de reconstruction, en lien avec des structures expertes. Une plateforme en ligne permet aux hôtels de signaler en temps réel les chambres disponibles, que les associations partenaires peuvent réserver pour une mise en sécurité dès le soir même.

Face à la saturation des dispositifs d'hébergement d'urgence de droit commun, notamment l'accès au 115, et à la complexité croissante des situations (précarité administrative, isolement, présence d'enfants), Abri d'urgence s'est imposé comme un dispositif complémentaire mais essentiel. Il favorise une prise en charge immédiate dans un cadre sûr et confortable, en vue d'une orientation vers des solutions durables. De plus en plus d'associations locales demandent aujourd'hui à intégrer ce dispositif.

En 2024, le programme a permis de mettre en sécurité 609 personnes sur l'ensemble du territoire, avec une forte concentration des demandes en Île-de-France (72 % des nuitées). Durant l'été, la tenue des Jeux Olympiques a posé des défis spécifiques, notamment en région parisienne et dans certaines zones touristiques du pays où les prix ont fortement augmenté. Une anticipation efficace en lien avec Accor a néanmoins permis de maintenir une bonne couverture en périphérie parisienne afin de répondre aux besoins.



b) Le Refuge des Audacieuses

Les Refuges des Audacieuses, ouverts en 2021 à la faveur de l'accueil de féministes afghanes, offre aujourd'hui un lieu de vie sécurisé et bienveillant à des femmes et féministes lesbiennes exilées, doublement exposées aux risques de persécutions et de violences en raison de leur genre et de leur orientation sexuelle. Gérés en partenariat avec l'association Les Bienvenues et leur réseau Les Lesbiennes dépassent les frontières, ces 3 lieux de vie, dont la localisation est confidentielle, favorisent l'autonomisation de ces femmes – sur les plans administratif, professionnel, sanitaire et psychologique – tout en garantissant des conditions de vie dignes et stables.

Le dispositif est structuré autour de deux lieux d'accueil : un appartement situé à Paris et une maison en banlieue parisienne, mis à disposition par le Crédit Municipal de Paris et Ainsi 7 Liberté. En 2024, il a permis d'héberger 11 femmes : 5 en séjour long (entre 7 et 9 mois), 2 en séjour court (1 mois) et 4 de façon ponctuelle (2 à 3 jours).

Grâce au travail remarquable de notre partenaire, Les Bienvenues, les femmes accueillies bénéficient d'un accompagnement individualisé et de longue durée, condition essentielle pour stabiliser leur situation et engager un parcours d'insertion. L'année a été marquée par le renforcement de l'accompagnement social, avec notamment l'arrivée d'une travailleuse sociale dédiée, permettant de consolider les parcours vers le logement, l'emploi et l'accès aux droits.

609 PERSONNES
MISES EN SÉCURITÉ* (DONT
357 FEMMES ET **252** ENFANTS)

4 351 NUITÉES
FINANCÉES

561
SÉJOURS RÉALISÉS

DURÉE MOYENNE
D'UN SÉJOUR :
9 JOURS

0,65 JOUR
DÉLAI MOYEN
ENTRE LA
DEMANDE ET LA
MISE À L'ABRI

NOMBRE DE
RÉGIONS
COUVERTES : **12**



Célébration Place
du Trocadéro lors du vote
de la constitutionnalisation
du droit à l'IVG -
Paris, 4 mars 2024

ENTRÉE DE L'IVG
DANS LA CONSTITUTION

FORTEMENT :
MAINTENANT
EUROPE !

AXE 2

**ASSURER L'ACCÈS
À LA JUSTICE ET À
L'ÉGALITÉ DES DROITS
POUR TOUTES LES FEMMES**

La Fondation des Femmes agit pour que toutes les femmes puissent accéder à la justice et faire valoir leurs droits, en particulier face aux violences et discriminations. Pour cela, elle mobilise la Force Juridique, un réseau de plus de 400 professionnel·le·s du droit bénévoles. Ce réseau met en œuvre l'ensemble des outils juridiques disponibles pour conseiller gratuitement les associations féministes et les soutenir dans leur plaidoyer, mener des contentieux stratégiques, accompagner les victimes et nourrir le débat public par ses publications. L'objectif : faire progresser concrètement les droits des femmes, renforcer la réponse judiciaire et institutionnelle et transformer durablement les pratiques et les lois.

Cet axe est rendu possible grâce au soutien de partenaires publics (le Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, la Région Île-de-France), de fondations d'entreprise (la Fondation BNP Paribas, la Fondation Covéa) et d'entreprises et cabinets engagés (AXA, Crédit Municipal de Paris, Lexis Nexis, Medici Law Firm, MGEN).

1 ● AU NIVEAU INDIVIDUEL : DROITS POUR TOUTES, SOUTIEN ET PROTECTION DES VICTIMES

La Fondation des Femmes agit au plus près des besoins des femmes victimes de violences ou de discriminations en leur apportant un accompagnement juridique direct. Grâce à la Force Juridique, les femmes peuvent accéder à des conseils d'avocat·es bénévoles, bénéficier d'une prise en charge de leurs frais de justice ou encore être soutenues dans des procédures complexes.



La Force Juridique organise des permanences juridiques régulières dédiées aux violences à la Cité Audacieuse, en partenariat avec le Barreau de Paris Solidarité, auprès de 44 femmes victimes. En parallèle, 20 femmes ont bénéficié d'une prise en charge pro bono de leur procédure judiciaire par des avocat·es volontaires dans le cadre du programme 365, mis en place avec le Barreau de Paris.

En 2024, le programme 365, qui visait à accompagner 365 femmes victimes de violences, a pris fin. Cette collaboration de plusieurs années avec le Barreau de Paris et la Fondation des Femmes s'est transformée : les avocates de la Force Juridique tiennent désormais des permanences mensuelles d'information à la Cité Audacieuse.

Par ailleurs, 29 femmes ont bénéficié d'une prise en charge financière de leurs frais juridiques grâce au programme Elles'Angels, en partenariat avec AXA et coordonné par la Force Juridique auprès des associations. Dans certains cas, celle-ci a également orienté des victimes vers des avocates spécialisées, afin d'apporter une réponse adaptée à des situations complexes ou spécifiques.

Enfin, les contentieux stratégiques menés par la Fondation, présentés également dans cet axe, contribuent eux aussi à l'accompagnement des victimes dans des procès emblématiques (notamment dans les affaires liées à l'industrie pornographique, les actions contre le ministère de la Culture, ou encore la condamnation du viol conjugal par la CEDH).

2 ● AU NIVEAU COLLECTIF : RENFORCER LES ACTEURS ENGAGÉS ET SOUTENIR LEURS ACTIONS JURIDIQUES

Au service des associations féministes sur tout le territoire, la Force Juridique offre un appui juridique essentiel pour renforcer leur action. En 2024, les avocat·es bénévoles ont réalisé 36 missions d'accompagnement auprès de 19 associations. Ces interventions couvrent des domaines variés comme le droit du travail, le droit des étrangers, la propriété intellectuelle ou encore les procédures contentieuses. Grâce à ce soutien pro bono, des structures comme Règles Élémentaires, Clasches, le Collectif Féministe Contre le Viol ou l'Observatoire des Violences Sexistes et Sexuelles dans l'Enseignement Supérieur ont pu faire face à des enjeux juridiques complexes.

3 ● AU NIVEAU SOCIÉTAL : FAIRE ÉVOLUER LES LOIS ET LES MENTALITÉS

Au niveau sociétal, la Fondation des Femmes agit pour transformer durablement le cadre législatif et faire progresser les droits des femmes à grande échelle. Grâce à sa Force Juridique, elle mène des actions de plaidoyer de long terme, soutient les mobilisations collectives, porte des contentieux stratégiques pour faire évoluer la loi et les politiques publiques, et produit des analyses et des recommandations.

a) Plaidoyer : soutien aux mobilisations collectives

● L'IVG DANS LA CONSTITUTION : UNE VICTOIRE HISTORIQUE ET COLLECTIVE

Le 4 mars 2024, le Parlement a inscrit l'IVG dans la Constitution, consacrant pour la première fois la liberté d'avorter comme un droit fondamental. Cette avancée majeure, saluée comme une première mondiale, est le fruit d'une mobilisation collective menée pendant deux ans par les organisations féministes, dont la Fondation des Femmes, le Planning Familial et le collectif Avortement Europe.

Tout au long de ce combat, la Fondation des Femmes s'est fortement mobilisée : elle a lancé une pétition sur Change.org, signée par près de 110 000 personnes ; elle a mené un



travail de plaidoyer auprès des parlementaires ; et elle a publié en janvier 2024 le rapport « Mobilisation anti-avortement en France : quand les réseaux sociaux menacent le droit à l'IVG » (en partenariat avec l'Institute for Strategic Dialogue et avec le soutien de Luminate), alertant sur le ciblage des jeunes par les mouvements anti-IVG, l'absence de régulation des contenus en ligne et les nouveaux modes de financement de leur diffusion.

Le 4 mars 2024, jour du vote au Congrès, la Fondation a organisé, avec le soutien de la Mairie de Paris, une retransmission en direct sur écran géant au Trocadéro. L'événement, marqué par des prises de parole d'associations féministes et l'illumination de la Tour Eiffel, a rassemblé des milliers de personnes et attiré de nombreux médias internationaux.



Le 4 mars 2024, jour du vote au Congrès, la Fondation a organisé, avec le soutien de la Mairie de Paris, une retransmission en direct sur écran géant au Trocadéro. L'événement, marqué par des prises de parole d'associations féministes et l'illumination de la Tour Eiffel, a rassemblé des milliers de personnes et attiré de nombreux médias internationaux.



● ALERTES FÉMINISTES : SONNER L'ALERTE FACE AUX MENACES SUR LES DROITS FONDAMENTAUX

Après la dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024, dans un contexte politique marqué par des incertitudes majeures, la Fondation des Femmes s'est mobilisée aux côtés de plus de 200 associations pour lancer un appel collectif à la vigilance et à la mobilisation. Le 23 juin 2024, des rassemblements ont eu lieu dans toute la France sous la bannière #AlertesFéministes, pour rappeler que les droits des femmes et des minorités restent fragiles et jamais définitivement acquis.



La Fondation des Femmes a apporté un soutien concret à cette mobilisation : coordination logistique, appui financier, relai presse et soutien en communication. À travers cette action, la Fondation a réaffirmé son attachement à un État de droit protecteur et à une société dans laquelle chacun-e peut vivre libre, à l'abri des violences et des discriminations. Elle a également rappelé l'importance du vote comme levier essentiel de défense des droits, en appelant à une large participation aux scrutins des 30 juin et 7 juillet 2024.

● UNE COALITION INÉDITE POUR UNE LOI INTÉGRALE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

Le 14 mai 2024, la Fondation des Femmes a initié la publication, en Une du journal Le Monde, d'une tribune intitulée « #MeToo – On persiste et on signe ! », appelant à l'adoption d'une loi intégrale contre les violences sexuelles. Cette Une exceptionnelle réunissait près de 100 personnes ayant témoigné dans le cadre de #MeToo, indignées par la faiblesse de la réponse judiciaire, ainsi que leurs soutiens : des personnalités engagées contre les violences sexuelles.

Dans la continuité de cette initiative, la Fondation des Femmes a cofondé une coalition de plus de 100 organisations. Ensemble, elles ont porté une demande collective pour une réponse institutionnelle plus cohérente et ambitieuse face aux violences sexuelles, et ont formulé près de 140 propositions législatives, budgétaires et réglementaires : renforcer la prévention, améliorer la prise en charge des victimes, assurer un meilleur recueil des preuves (notamment en cas de soumission chimique) et former les professionnel·les concerné·es.



Cette mobilisation s'appuyait sur un constat partagé : entre 2017 et 2023, les faits de violences sexuelles enregistrés ont augmenté de 282 %, mais 94 % des plaintes pour viol sont classées sans suite, traduisant une impunité persistante. Seules 1 % des plaintes aboutissent à une condamnation.

Avec l'appui de la Fondation des Femmes, la coalition a lancé un site internet dédié, accompagné d'une campagne de communication en ligne et d'une conférence de presse. À la fin de l'année 2024, des parlementaires de tous bords se sont rassemblés pour soutenir, aux côtés des associations, la demande d'une loi intégrale contre les violences sexuelles. La Ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, Aurore Bergé, s'est engagée à mener le travail nécessaire pour faire aboutir une loi globale contre les violences faites aux femmes.



b) Contentieux stratégiques :

faire avancer le droit et protéger les victimes

Au-delà de l'accompagnement individuel, la Force Juridique s'engage dans des contentieux emblématiques pour faire progresser les droits des femmes dans la jurisprudence. En 2024, la Force Juridique est restée mobilisée sur des affaires importantes et pré-existantes :

- La première concerne un ancien haut fonctionnaire du Ministère de la Culture, accusé d'avoir administré des substances diurétiques à plus de 200 femmes entre 2009 et 2018, certaines ayant été photographiées à leur insu. La Force Juridique coordonne l'accompagnement pro bono de plus de 25 victimes, à la fois devant le juge administratif et dans la procédure pénale en cours. Une décision importante a été obtenue en février 2023, avec la condamnation du Ministère de la Culture à indemniser sept victimes.
- La seconde affaire concerne l'industrie pornographique, dans le cadre des enquêtes « French Bukkake » et « Jacquie et Michel », où plus de 60 femmes ont témoigné pour dénoncer des violences graves : viols, proxénétisme aggravé, et actes de torture et barbarie en bande organisée. Trois associations – Osez le Féminisme !, Le Mouvement du Nid et Les Effrontées – ont été soutenues par la Force Juridique pour organiser la défense collective des victimes. Cette action, inédite en France, vise à établir un précédent juridique contre un système pornocriminel, et révèle les dérives systémiques d'une industrie encore largement impunie.

La Force Juridique a également saisi l'ARCOM concernant des propos anti-avortement tenus sur une chaîne de la TNT.

c) Production intellectuelle :

mobiliser l'expertise pour transformer les mentalités

● UN THINK TANK FÉMINISTE PORTÉ PAR LA FORCE JURIDIQUE

La Force Juridique de la Fondation des Femmes agit aussi comme un véritable think tank féministe, mobilisant l'expertise de juristes bénévoles autour de cinq grands axes : santé des femmes, sexisme, violences, égalité professionnelle et droit de la famille. L'objectif : produire des contenus accessibles et rigoureux, à la fois pour les femmes, les associations, les professionnel·les du droit et les décideurs publics.

Vulgarisation juridique et outils pratiques

En 2024, la Force Juridique a publié le guide « Santé gynécologique : mes droits, mes choix », un outil clair et concret à destination des femmes pour renforcer leur autonomie dans leur parcours de soins. Ce type de publication s'inscrit dans la volonté de rendre le droit accessible et compréhensible à toutes.

Publications juridiques spécialisées

Les juristes du réseau ont également publié plusieurs articles destinés aux professionnel·les du droit. Parmi eux : deux études juridiques aux éditions Lexis Nexis, l'une sur la confrontation judiciaire dans les affaires de violences sexuelles, l'autre sur les enjeux liés à l'intelligence artificielle en matière de droits des femmes. D'autres contributions ont porté sur les droits de l'enfant ou le droit de la famille.



Conférences et événements publics

En 2024, trois conférences ont été organisées à la Cité Audacieuse :

- « Qui sont les mouvements anti-IVG ? » (17 janvier), en lien avec le rapport co-publié avec l'Institute for Strategic Dialogue
- « Le viol comme arme de guerre » (20 mars), avec Justine Masika Bihamba
- « L'intelligence artificielle, une alliée inattendue des inégalités de genre ? » (13 novembre)

Au printemps, une rencontre a également été organisée avec Jessica Mamonni Goma sur le traitement des violences sexuelles en République Démocratique du Congo avec des avocates de la Force juridique mais aussi des associations résidentes de la Cité Audacieuse.

Par ailleurs, un cycle de conférences intitulé « Héroïnes, résistantes, révolutionnaires » a mis en lumière les combats de femmes en contextes de conflit ou de répression :

- Femmes iraniennes : deux ans du mouvement « Femme, Vie, Liberté » (16 septembre)
- Viols de guerre en Israël, le 7 octobre – échanges avec Céline Bardet autour du rapport de We Are Not Weapons of War (reporté au 21 octobre)
- Femmes d'Afghanistan : répression, résistance et espoir (18 décembre)
- En 2025, au moins deux nouvelles conférences sont prévues, autour de la situation des femmes en Palestine et en Ukraine.



Webinaires de sensibilisation

Deux grands webinaires ont permis de sensibiliser le réseau élargi de la Fondation :

- « IVG, où en est-on ? » (17 et 18 janvier)
- « Le coût du divorce » (11 avril)

Prises de parole

Les membres de la Force Juridique ont également porté la voix de la Fondation des Femmes tout au long de l'année, en mettant leur expertise au service du débat public. Ils et elles sont intervenu-es dans les médias, lors de conférences, et à l'occasion d'événements tels que des procès fictifs, contribuant ainsi à la sensibilisation et à la diffusion des enjeux juridiques liés aux droits des femmes.

L'OBSERVATOIRE DE L'ÉMANCIPATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES

Créé en 2022, l'Observatoire de l'émancipation économique des femmes, animé par la Fondation des Femmes avec le soutien du Crédit Municipal de Paris, vise à documenter les inégalités économiques entre les femmes et les hommes pour mieux y répondre. En s'appuyant sur une approche rigoureuse et accessible, il éclaire les mécanismes qui freinent l'autonomie financière des femmes tout au long de leur vie et propose des pistes d'action concrètes.

En 2024, l'Observatoire a publié deux nouvelles notes :

- « **Le coût du divorce** », rédigée par Lucile Peytavin et Hélène Gherbi, met en évidence l'impact économique majeur d'une séparation sur les femmes en particulier lorsqu'il y a des enfants
- « **Le coût d'être aidante** », rédigée par Laure Marchal, en partenariat avec la newsletter Vives, analyse les conséquences économiques du rôle d'aidante, plus coûteuse pour les femmes en termes de santé mentale et de leur stabilité professionnelle.

Par ses analyses, l'Observatoire met en lumière des enjeux encore peu présents dans le débat public et nourrit la réflexion des décideurs politiques, des entreprises et de la société civile sur les leviers d'une émancipation économique réelle et durable des femmes.





Concert Nos Voix Pour Toutes

à l'Adidas Arena

Paris, 27 novembre 2024

AXE 3

**LUTTER CONTRE
LES STÉRÉOTYPES
ET AMÉLIORER L'IMAGE
DES FEMMES DANS
LE RESPECT DE LEUR
DIVERSITÉ ET DE LEUR
DIGNITÉ**

À travers cet axe, la Fondation des Femmes agit pour faire évoluer les mentalités et déconstruire les stéréotypes de genre qui freinent l'égalité. Cela passe par un travail de sensibilisation large, accessible et ancré dans la réalité du quotidien. L'objectif est d'augmenter le niveau de conscience des inégalités, de faire reculer les comportements sexistes, et de promouvoir une représentation des femmes respectueuse de leur diversité et de leur dignité. Pour cela, la Fondation déploie des campagnes de communication, forme le grand public à des outils concrets de lutte contre le sexisme, organise des événements mobilisateurs et fédérateurs, et s'appuie sur des lieux emblématiques comme la Cité Audacieuse pour faire rayonner ses valeurs. Elle mobilise également ses communautés partout en France pour relayer ses messages et encourager l'engagement citoyen.

1 ● DES LIEUX ENGAGÉS POUR FAIRE RAYONNER LES DROITS DES FEMMES

a) La Cité Audacieuse : un lieu unique

au service des droits des femmes

Inaugurée en 2020 au cœur de Paris, la Cité Audacieuse est le premier lieu en France entièrement dédié au rayonnement des droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes. Pensée comme un tiers-lieu féministe, elle accueille les associations spécialisées, les porteurs.es de projet, le public militant et citoyen. Véritable lieu de travail, d'engagement et de sensibilisation, la Cité propose à la fois des bureaux, des espaces de réunion, un studio de podcast, un espace événementiel, des espaces de permanences et groupes de parole, ainsi qu'un café associatif. Elle constitue aujourd'hui un outil central de la stratégie de la Fondation des Femmes pour faire progresser concrètement l'égalité.

En 2024, la Cité Audacieuse a structuré son action autour de quatre priorités :

● AMÉLIORER LES ESPACES INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS :

En 2024, la Cité Audacieuse a poursuivi l'amélioration de ses infrastructures pour offrir un cadre de travail plus adapté, inclusif et stimulant.

La cour a été entièrement végétalisée pour accueillir un jardin écoféministe à visée pédagogique. Ce nouvel espace valorise des plantes locales et médicinales, et permet d'aborder les liens entre écologie et féminisme à travers des ateliers et des conférences en extérieur. Le pavillon extérieur, rénové, comprend désormais une salle accessible aux personnes à mobilité réduite et un espace confidentiel pour accueillir des groupes de parole et des activités à destination des publics les plus vulnérables. Ces aménagements ont été réalisés grâce au soutien de la Fondation Saint-Gobain, les mutuelles AXA, la Plateforme du Bâtiment et Point P.

Le café associatif a rouvert en juin 2024 avec un nouveau partenaire associatif, et propose une programmation culturelle ouverte à toutes et tous, renforçant ainsi la convivialité du lieu.

Un réaménagement du mobilier, réalisé avec le soutien de Maisons du Monde, a permis d'optimiser les espaces communs. Un déménagement interne a également été effectué afin de mieux organiser les bureaux et d'accueillir de nouvelles associations résidentes.



● RENFORCER LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

La Cité accueille 35 associations résidentes, dont 16 en résidence permanente et 19 en coworking nomade (soit près de 10 nouvelles associations par rapport à 2023). Au-delà de la mise à disposition d'espaces de travail adaptés, elle propose un accompagnement à travers des ateliers réguliers d'échanges de pratiques et des temps favorisant le bien-être au travail. Elle joue un rôle de catalyseur, favorisant les synergies entre structures, le partage de bonnes pratiques et le développement de projets communs. En tout, plus de 100 associations dédiées à l'égalité femmes-hommes (résidentes et non résidentes) ont bénéficié des services de la Cité en 2024. Un comité d'orientation et un comité des résidentes permettent à la Fondation des Femmes d'assurer une gouvernance collective de ce lieu et de travailler à son amélioration permanente.

● SOUTENIR LES VICTIMES DE VIOLENCES

La Cité Audacieuse constitue aussi un lieu ressource pour les femmes confrontées aux violences. L'année 2024 a marqué l'ouverture d'un pavillon confidentiel, un espace sécurisé dédié à l'accueil des victimes, utilisé par 10 associations. Un Bureau d'Accueil et d'Orientation (BAO) est également mis à disposition de 7 structures pour accompagner les femmes dans leurs démarches juridiques, psychologiques ou sociales, sur rendez-vous. En complément, des groupes de parole et des ateliers de danse-thérapie ont régulièrement lieu, organisés par l'association LOBA, contribuant à la reconstruction des femmes victimes de violences.

● RAYONNER AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

En 2024, la Cité a intensifié sa programmation à destination du grand public avec 256 événements organisés : conférences, projections, ateliers sportifs, expositions, et des sessions pédagogiques à destination des scolaires. Plus de 8 000 personnes ont été sensibilisées à travers ces événements, soit une augmentation de 76,5% par rapport à 2023. L'ouverture du café associatif Les Audacieuses Café, avec sa propre programmation culturelle féministe, a renforcé l'accessibilité et la visibilité de la Cité. Par ailleurs, la cour a été entièrement rénovée et végétalisée pour accueillir un jardin écoféministe, nouveau lieu d'échange et de convivialité.



35

ASSOCIATIONS
HÉBERGÉES

10

ASSOCIATIONS UTILISENT
LE BAO HEBDOMADAIREMENT,
POUR L'ACCUEIL DES VICTIMES

100

ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES
DE LA CITÉ AUDACIEUSE
(NON RÉSIDENTES)

8 000

PERSONNES
SENSIBILISÉES
VIA LES ÉVÉNEMENTS
DE LA CITÉ AUDACIEUSE

256

ÉVÉNEMENTS
SUR LES DROITS
DES FEMMES

FRÉQUENTATION
EN HAUSSE PAR RAPPORT À 2023
(+76,56%)



Ce lieu emblématique
est rendu possible grâce
au soutien de la Ville
de Paris, ainsi que de
partenaires privés engagés
tels que les mutuelles AXA
et les Galeries Lafayette.

FOCUS PARIS 2024

En 2024, à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris, la Cité Audacieuse a été labellisée "Lieu totem de l'égalité" par la Ville de Paris — une première pour un lieu dédié à l'égalité femmes-hommes dans le cadre des Jeux.

De mai à septembre, une programmation engagée a mis en lien sport, droits des femmes et lutte contre les stéréotypes, à travers expositions, débats, projections, rencontres sportives, ateliers et soirées. Elle a mis en lumière des enjeux souvent invisibilisés : inégalités salariales, médiatisation du sport féminin, violences sexistes et sexuelles, accès au sport pour les femmes en situation de handicap, place des rôles modèles... Le sport y a été affirmé comme levier d'émancipation et de reconstruction.

Menée avec

23

associations
partenaires

cette programmation
a sensibilisé

1400
personnes

dont 365 durant le
festival féministe sportif
(29 juillet – 2 août). Elle a
proposé 6 expositions
et des ateliers autour
de 8 disciplines sportives



Ce temps fort a permis
de valoriser l'histoire
des femmes dans le
sport, d'interroger leurs
conditions de participation,
et de renforcer la visibilité
des sportives dans toute
leur diversité.

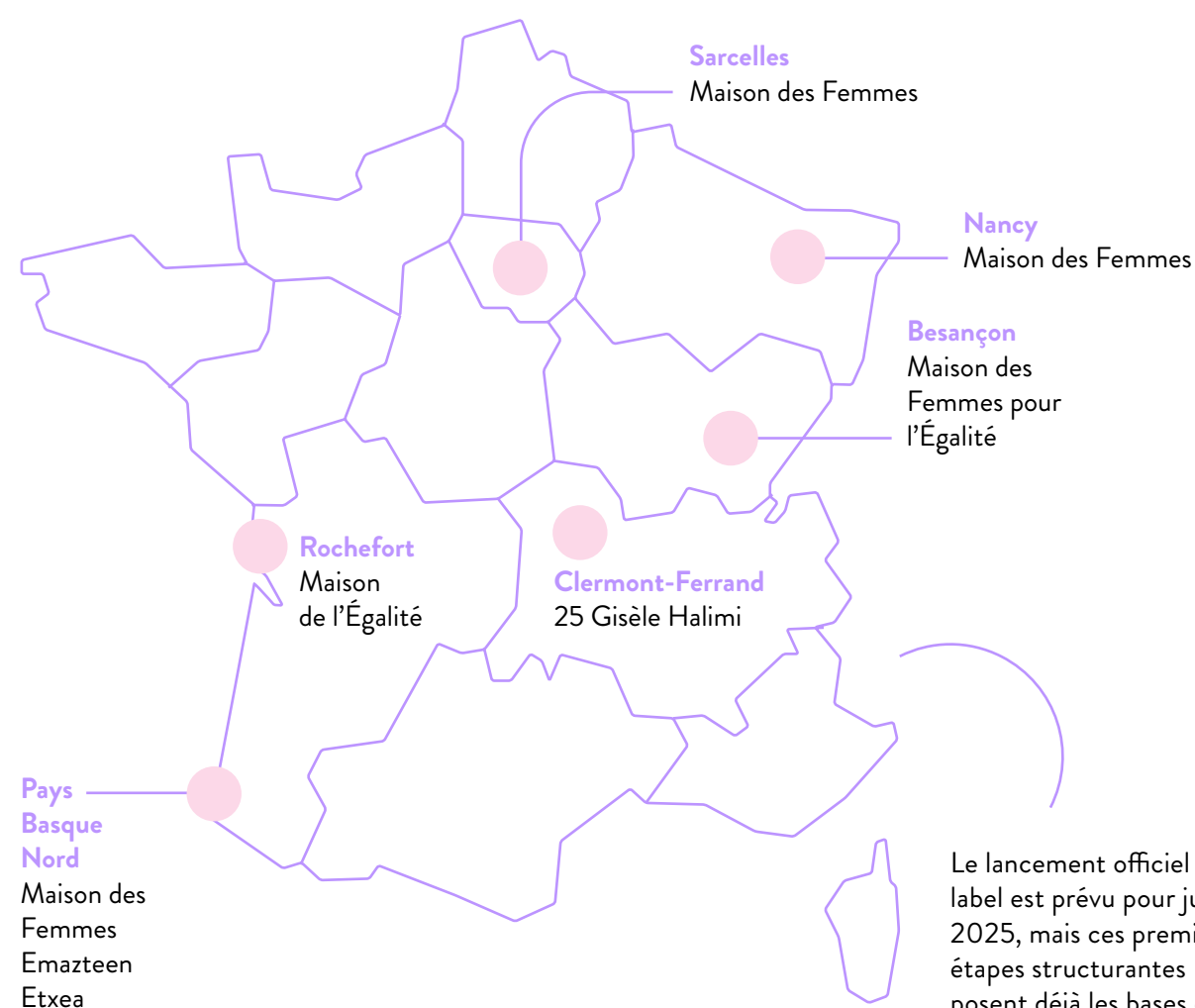
b) Les Lieux Audacieux : essayer un modèle

pour faire vivre l'égalité partout en France

Forte de l'impact de la Cité Audacieuse à Paris, la Fondation des Femmes a engagé en 2024 une nouvelle dynamique : l'essaimage de son modèle à travers la labellisation de Lieux Audacieux. Ce réseau vise à soutenir, valoriser et connecter des lieux engagés localement pour les droits des femmes et l'égalité, tout en leur apportant des ressources concrètes.

Les Lieux Audacieux sont des espaces partagés au service des associations locales et du rayonnement des droits des femmes : lieux d'accueil, de mutualisation, de formation, et de mobilisation. En intégrant ce réseau, chaque structure bénéficie d'un accompagnement personnalisé : accès à un réseau de mécènes en nature, partage d'ingénierie, soutien financier et participation à une dynamique nationale à travers des échanges réguliers, une identité visuelle commune et des actions de communication coordonnées.

En décembre 2024, six lieux ont été sélectionnés comme membres fondateurs du label, dont cinq ont reçu un appui financier de la Fondation :



Le lancement officiel du label est prévu pour juillet 2025, mais ces premières étapes structurantes posent déjà les bases d'un réseau national ambitieux, capable de faire rayonner l'égalité dans toute sa diversité, au plus près des territoires.

2 ● DES ÉVÉNEMENTS POUR SENSIBILISER ET MOBILISER

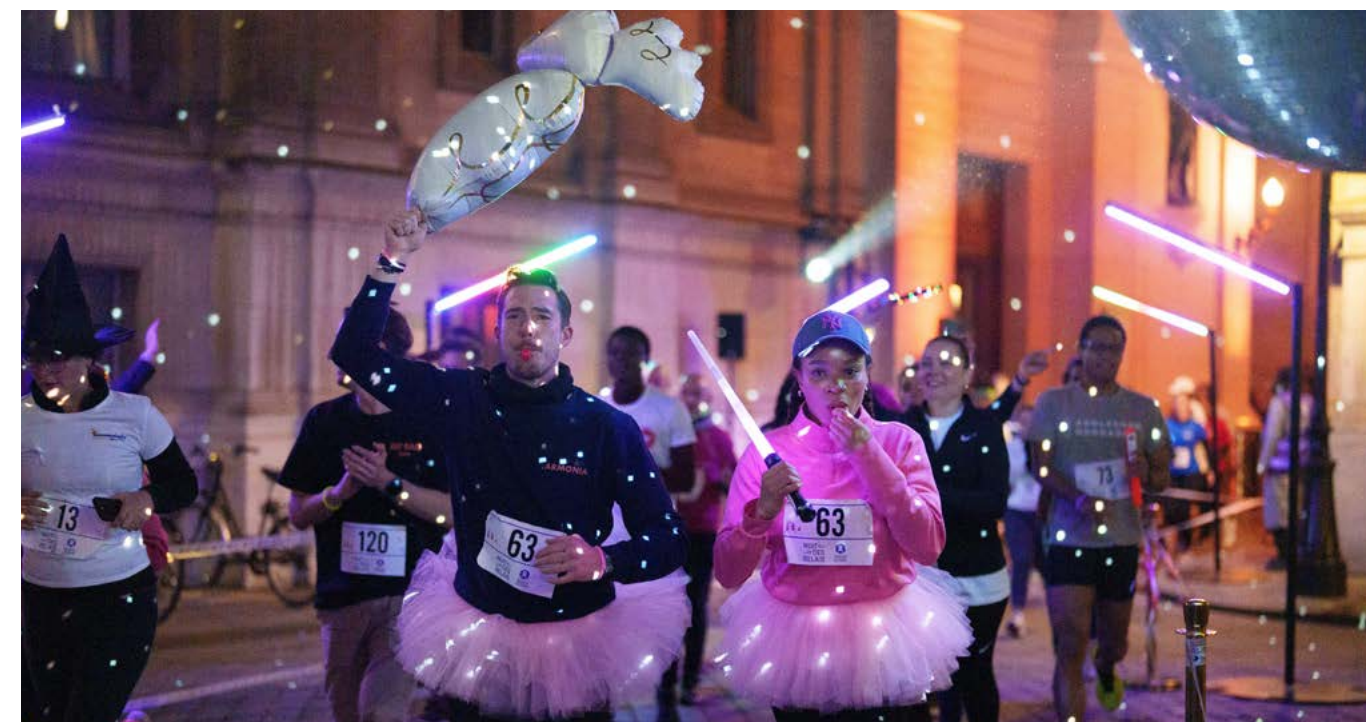
a) Les Nuits des Relais : les courses solidaires pour lutter

contre les violences faites aux femmes

Courses solidaires emblématiques de la Fondation des Femmes, les Nuits des Relais mobilisent chaque année des milliers de personnes autour d'un même objectif : lutter contre les violences faites aux femmes.

En 2024, deux éditions ont eu lieu à Paris et Bordeaux, réunissant plus de 420 équipes et 3 500 coureuses et coureurs et permettant de collecter 305 000 € pour soutenir les associations de terrain.

À Paris, la Nuit des Relais a rassemblé plus de 3 000 personnes le 23 avril sur la place de l'Hôtel de Ville, illuminée en violet pour l'occasion. La soirée a mêlé engagement, sororité et sensibilisation, avec un village associatif rassemblant une vingtaine d'organisations. Des personnalités engagées y ont pris la parole, dont Marie Bochet (championne paralympique), Enora Malagré (animatrice) et Poppy Fusée (autrice-compositrice).



À Bordeaux, plus de 500 participant-es ont pris le relais le 4 juin sur la place Pey-Berland, dans une ambiance festive et solidaire. L'événement a été animé par l'humoriste Philippine Delaire et la DJ Al Paillettes.



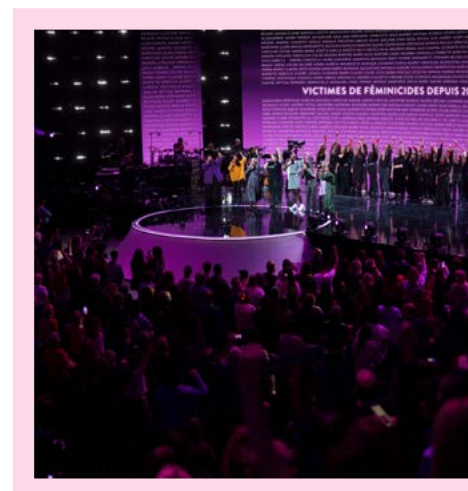
Ces deux éditions ont été rendues possibles grâce au soutien de ses mécènes : Engie, MGEN, l'Ordre des Géomètres-Experts, AXA, SNCF Mixité et CIC Sud Ouest, ainsi qu'au soutien institutionnel de la Ville de Paris et de la Ville de Bordeaux.

Depuis sa création, la Nuit des Relais a permis de collecter plus de 1,2 million d'euros au profit des associations qui agissent pour les droits des femmes — un engagement collectif rendu possible grâce aux équipes participantes, aux bénévoles et au soutien fidèle des mécènes et partenaires institutionnels.

b) Nos Voix pour Toutes : le grand show solidaire

contre les violences faites aux femmes

Le 27 novembre 2024, la Fondation des Femmes a organisé à l'Adidas Arena de Paris la première édition de Nos Voix pour Toutes, un concert caritatif d'une ampleur inédite en France, en partenariat avec TF1 et L'Oréal Paris. Devant près de 5 000 personnes, et avec plus de 30 artistes mobilisé-es, cette soirée exceptionnelle, animée par Muriel Robin et Anne Le Nen, a mêlé musique, émotion et engagement pour sensibiliser le grand public à la lutte contre les violences faites aux femmes.



Célébrant les combats féministes à travers des duos et trios musicaux revisitant des titres emblématiques, l'événement a aussi permis de collecter des fonds en soutien aux associations de terrain.

Pensé comme un moment de mobilisation collective, Nos Voix pour Toutes s'inscrit dans une démarche de sensibilisation forte, cinq ans après le Grenelle des violences conjugales. Le show a été retransmis sur TMC le 11 décembre, touchant un public encore plus large et prolongeant l'impact de la soirée.

Des actions de levée de fonds ont été organisées en marge du concert, grâce au soutien d'une trentaine d'entreprises, parmi lesquelles le Crédit Mutuel, principal partenaire de l'événement.

3 ● DES ACTIONS NATIONALES POUR DIFFUSER LA CULTURE DE L'ÉGALITÉ

a) Des campagnes de communication

qui sensibilisent et financent l'action

Chaque année, la Fondation des Femmes lance deux grandes campagnes de sensibilisation et de collecte, à l'occasion des dates symboliques du **8 mars** (Journée internationale des droits des femmes) et du **25 novembre** (Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes). Plus que de simples messages de sensibilisation, ces campagnes sont devenues de véritables leviers de mobilisation, à la fois du grand public et des donateurs et donatrices. Elles permettent de faire entendre la voix des femmes, d'alerter sur des réalités invisibilisées, et de générer un impact concret. En parallèle, elles contribuent au financement pérenne de projets portés par des associations dans toute la France, en apportant un soutien indispensable aux actions menées sur le terrain.

● CAMPAGNE DU 8 MARS 2024 : « LA FONDATION DES FEMMES QUI... »

À l'occasion de ses 8 ans, en mars 2024, la Fondation des Femmes a lancé une campagne d'ampleur autour d'un manifeste engagé rappelant l'essence de son action, conçue par l'agence TBWA Corporate. Diffusée en affichage, presse, radio et réseaux sociaux, elle a bénéficié d'une large visibilité, notamment sur Instagram, et d'importants espaces médias gratuits grâce à Omnicom Media Group. Elle a renforcé la notoriété de la Fondation et mobilisé de nouveaux soutiens contre les violences faites aux femmes et pour l'égalité.



● CAMPAGNE DU 25 NOVEMBRE 2024 – #NEPASIGNORER

À l'occasion du 25 novembre, la Fondation des Femmes a lancé la campagne #NePasIgnorer, conçue avec l'agence Australie.Gad et réalisée par le collectif Jdid Club, avec le soutien en diffusion d'Omnicom. Portée par le message « Face à l'indifférence, vos dons font la différence », elle s'appuie sur trois témoignages marquants : Diariata N'Diaye, qui raconte les conséquences du traitement de sa plainte par la police ; la chanteuse Mathilde, victime de violences conjugales dont la parole n'a pas été crue ; et Caroline Darian, fille de Gisèle Pélicot, victime de violences par soumission chimique. Avec plus de 1,2 million de vues et 1,5 million d'euros d'espaces gratuits, la campagne a trouvé un fort écho dans un contexte médiatique sensible. Elle a largement mobilisé en faveur des associations luttant contre les violences faites aux femmes.



b) Stand Up : former le plus grand nombre

à réagir face au harcèlement de rue

Le harcèlement sexuel dans l'espace public reste l'une des violences les plus répandues : plus de 80 % des femmes en ont été victimes au cours de leur vie. Pourtant, trop peu de témoins savent comment réagir. Le programme Stand Up, lancé par L'Oréal Paris en partenariat avec l'ONG Right to Be et la Fondation des Femmes en France, vise à changer cela. En une heure, cette formation gratuite permet d'apprendre à intervenir en toute sécurité, que l'on soit témoin ou victime de harcèlement dans un lieu public.



Déployée partout en France par la Fondation des Femmes et son réseau d'associations expertes, la formation Stand Up s'adresse à tous les publics : entreprises, grand public, établissements scolaires et universitaires, collectivités, associations...

17 374

PERSONNES FORMÉES EN 2024

(EN LIGNE, EN PRÉSENTIEL
OU VIA DES FORMATS LUDIQUES)

15

FESTIVALS

EN FRANCE ONT ACCUEILLI
DES ACTIONS STAND UP

17 049

PERSONNES SENSIBILISÉES

VIA DES FORMATS COURTS À L'OCCASION
DE TEMPS FORTS MÉDIATIQUES(*)

PLUS DE

69000

PERSONNES FORMÉES

DEPUIS LE LANCEMENT
DU PROGRAMME EN 2020

(*) Dans l'objectif de sensibiliser le plus grand nombre, le programme Stand Up a été déployé lors de plusieurs événements à forte visibilité, avec des formats courts et percutants. Des sessions de sensibilisation ont ainsi été organisées à l'occasion du spectacle Corps à Cœurs de Laurie Darmon au Théâtre des Folies Bergère, de la Nuit des Relais à Paris, de la tournée du spectacle Universelles en Île-de-France, du concert d'Eddy de Pretto au Zénith de Nantes, ainsi que du concert Nos Voix pour Toutes de la Fondation des Femmes.

La Fondation des Femmes a reconduit sa volonté de développer un Stand Up plus inclusif et de rendre la formation accessible à tou.te.s en organisant deux formations Stand Up traduites en Langue des Signes Française par deux interprètes en avril et en novembre.

Stand Up s'affirme comme un outil concret, accessible et mobilisateur pour lutter contre le sexisme au quotidien.

c) Des ambassadrices engagées sur tout le territoire

Les ambassadrices de la Fondation des Femmes jouent un rôle essentiel dans le déploiement de ses actions en région. Présent-es dans les villes de Paris, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Nantes et Lille, elles coordonnent des équipes de bénévoles, organisent des actions de sensibilisation et de collecte, et développent des partenariats avec les acteurs locaux engagés pour l'égalité femmes-hommes. Véritables relais de la Fondation sur le terrain, elles assurent la reprise des campagnes nationales à l'échelle locale, contribuant à ancrer la mobilisation dans la durée.

Quelques temps forts de l'année :

- **Nantes** : le 27 mars, conférence organisée avec Justine Masika Bihamba, militante congolaise, sur les violences sexistes et sexuelles dans l'Est de la République démocratique du Congo.
- **Bordeaux** : le 4 juin, 4e édition de la Nuit des Relais, permettant de récolter plus de 60 000 euros reversés à des associations de Nouvelle-Aquitaine.
- **Toulouse** : le 26 septembre, animation d'une chorale solidaire en partenariat avec l'association Lalala.
- **Lille** : mobilisations lors de la collecte de produits nationale et à l'occasion de la manifestation du 25 novembre.
- **Lyon** : vente solidaire de lumignons lors de la Fête des Lumières, organisation de cours de yoga solidaire.

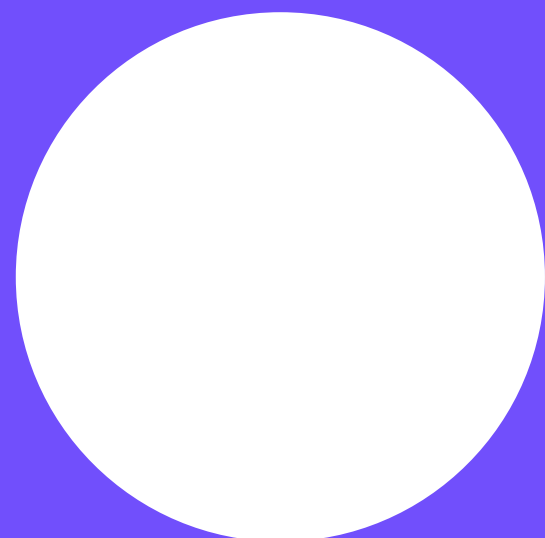
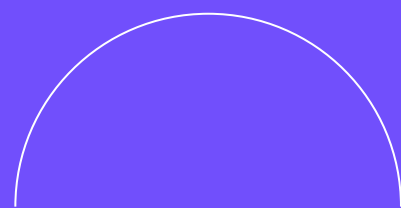
Aujourd'hui, la Fondation des Femmes peut compter sur un réseau de 18 000 bénévoles réparti-es sur l'ensemble du territoire, grâce à l'engagement quotidien de ses ambassadrices et à leur capacité à créer du lien au plus près des citoyen-nes.





Nuit des Relais
Bordeaux, 4 juin 2024

LES CHALLENGES DES PROCHAINES ANNÉES 2025-2026

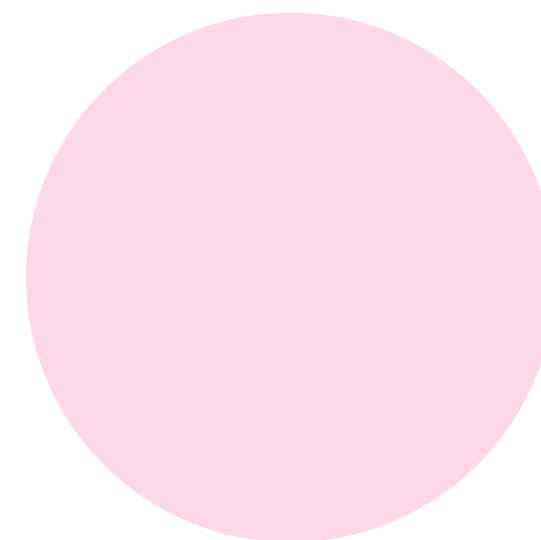


Cette année 2024 fut, à tous égards, exceptionnelle. Grâce au soutien continu et croissant de nos donateurs et donatrices, grâce à des entreprises toujours plus nombreuses et engagées à nos côtés, grâce à une équipe totalement mobilisée pour que notre futur soit fait d'égalité.

Elle nous a permis de lancer brillamment la mise en oeuvre de notre stratégie 2024-2026, dont les objectifs sont le soutien et le renforcement du pouvoir d'agir des femmes vulnérables, l'accès de toutes les femmes à la justice, la lutte contre les stéréotypes et le développement d'une fondation reconnue d'utilité publique solide et transparente.

L'année 2024 nous a en effet permis de soutenir plus et mieux les associations féministes sur tout le territoire, grâce à une collecte auprès des particuliers en augmentation, fruit de notre investissement sur ce modèle. C'est aussi une année où la notoriété de la Fondation des Femmes a grandi, au service de nos missions sociales et de la diffusion des messages en faveur de l'égalité et de la justice pour toutes les femmes. Enfin, l'année de la naissance de la première Fondation Reconnue d'Utilité Publique féministe.

Alors que les attaques sur les droits des femmes progressent partout dans le monde, et qu'en France aussi nos droits sont mis en cause, la Fondation des Femmes joue un rôle non seulement utile, mais désormais indispensable et nécessaire pour faire rempart face à ces dynamiques et continuer d'avancer vers plus d'égalité, de pacifisme et d'émancipation pour toutes.



2025



C'est pourquoi nous redoublerons d'énergie en 2025 et 2026 pour que cet élan se poursuive et s'amplifie avec un investissement renforcé dans la diffusion des messages féministes et d'appels à la solidarité avec les femmes les plus vulnérables. Nous ferons du concert « Nos Voix Pour Toutes » le rendez-vous annuel incontournable de celles et ceux qui souhaitent s'engager pour et aux côtés des femmes et de leurs droits. Nous déploierons de nouveaux leviers et projets pour aider les femmes vulnérables et les associations qui les soutiennent, tout en garantissant à nos donateurs et donatrices une gestion exemplaire, gage de confiance et de durabilité. Avec vous, nous continuerons à faire vivre et à faire grandir cette magnifique communauté qui, même dans cette période si incertaine, permet de garder le cap de l'espoir et de l'engagement.

2026

ANNEXES

NOS SOUTIENS INSTITUTIONNELS



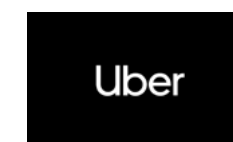
Direction générale
de la cohésion sociale



GRANDS MÉCÈNES



NOS MÉCÈNES



LES ASSOCIATIONS SOUTENUES EN 2024

Programme

Myriade

- Collectif Féministe contre le cyberharcèlement
- Collectif Féministe Contre le Viol (CFCV)
- En Avant Toute(s)
- Une Voix Pour Elles
- Femmes solidaires Nationale
- FNCIDFF (Fédération Nationale des CIDFF)
- L'Burn
- Les Orchidées Rouges
- LOBA
- Mouvement du Nid National
- Mouvement Français pour le Planning Familial Confédération Nationale
- Résonantes
- Ikambere, la Maison accueillante
- Puissance de femmes

Coups de Pouce

2024

- A.F.R.I.C.A
- Andere Nahia
- Association ACCEPTESS-T Actions Concrètes Conciliant : éducation. Prévention. Travail. équité. Santé et Sport pour les personnes Transgenres
- CIDFF (04) des Alpes-de-Haute-Provence
- CIDFF (11) de l'Aude

- CIDFF (15) du Cantal
- CIDFF (27) de l'Eure
- CIDFF (61) de l'Orne
- CIDFF (63) du Puy-de-Dôme
- CIDFF (66) des Pyrénées-Orientales
- CIDFF (75) de Paris
- CIDFF (90) du Territoire-de-Belfort
- Cla'outils
- Culture Egalité - Association féministe martiniquaise
- Elle's Imagine'nt
- Endomind
- Excision. parlons-en !
- Femmes de papier
- FR-CIDFF Centre-Val de Loire
- GAMS Sud (PACA)
- GEORGETTE SAND
- L'Echapée
- La Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes (La CLEF)
- LES BIENVENUES - réseau Les lesbiennes Dépassent les Frontières

- les Effronté-es
- LFID - Ligue des Femmes Iranienne pour la Démocratie
- Maison des Femmes de Bordeaux
- Maison des femmes de Paris
- Mouvement du Nid 83
- Olympe de Gouges
- PAF !
- Planning Familial 42
- Planning Familial 49

- Planning Familial 63
- Planning Familial 65
- Planning Familial 91
- Planning Familial 95
- Prenons la Une
- Solidarité Femmes 25
- Solidarité Femmes Bassin
- SOLidarité FemmeS 13
- Toutes à l'Abri
- Voix de femmes
- CIDFF (59) du Nord / Flandres
- Refugee Women's Centre
- Femmes au-delà des Mers
- Derrière le Rideau
- Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de Mayotte (CIDFF 976)
- Mi-fugue Mi-raison
- Réseau femmes à l'abri 26
- Mouvement du Nid - Martinique
- Solidarité Femmes 67
- #Metoomedia
- En Terre Indigène
- ORPHEOS
- Echap
- FR-CIDFF Bourgogne-Franche Comté
- Libre Terre des Femmes
- Héméra Initiatives
- HZW (Haki Za Wanatsa) - Collectif CIDE Outre-Mer
- Association nationale des comités de vigilance Alexis Danan
- Place des Femmes

- Association Chance et Protection Pour Toutes
- L'Âmarrée
- Sois Olympe
- Osez le féminisme 35
- La Voix de Sarah
- Un maillon manquant
- La Toile
- POW'HER
- Une sur Cinq
- Ferme Emmaus Baudonne
- Le Café des Bébés
- Féministes en Roannais
- Savannah
- We are not weapons of War
- EMPOWOMEN
- Ecole Bisan / Le français pour les femmes exilées
- Planning Familial 46
- Les Ami.e.s des Femmes de la Libération
- Téméraires et fières
- Les Canut.es
- Association Dar Loubna
- Tant que je serai noire
- Maison des Femmes de Sarcelles
- Action Juridique Féministe
- FR-CIDFF des Pays de la Loire
- Mouv'Enfants
- Union régionale Solidarité Femmes des Pays de la Loire
- Observatoire Féministe des Violences Médicales
- Cultivons la confiance
- YayeMaye
- La Collective

- Un Tremplin Pour Elles
- VOICE, ensemble contre les violences sexistes, sexuelles et conjugales.
- Sistas Journey
- Les Incrévables en Selle
- Planning Familial 50
- Pluriel.les

Abri d'Urgence

2024

- Amicale du Nid 31
- Fédération nationale GAMS
- Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF) : 18 associations du réseau
- Foyer AFJ
- LES BIENVENUES - réseau Les lesbiennes Dépassent les Frontières
- Mouvement du Nid National
- Ikambere, la Maison accueillante
- Ostara
- Espoirs et Combats de Femmes
- Place des Femmes

Elles Déménagent

- Une Voix Pour Elles
- Premier Pas
- Solimove

Nuit des Relais

2024 Bordeaux

- Association Pour l'Accueil des Femmes En Difficulté (APAFED)
- Centre Accueil Consultation Information Sexualité (C.A.C.I.S.)
- CIDFF (33) de la Gironde
- L'Burn
- Perla
- Planning Familial 33 (de la Gironde)
- Toutes à l'Abri
- DisDameDonc
- En Parler
- Le Club Poussette
- Révelles 33

Nuit des Relais

2024 Paris

- ADSF - Agir Pour La Santé Des Femmes (Association pour le Développement de la Santé des Femmes)
- Amicale du Nid 92
- Collectif Féministe Contre le Viol (CFCV)
- Elle's Imagine'nt
- En Avant Toute(s)
- Excision. parlons-en !
- LOBA
- Mon Ame Soeur
- Mouvement du Nid National

- Mouvement Français pour le Planning Familial Fédération Régionale d'Ile-de-France (Fédération MFPF ÎDF)
- Gen Club
- En Finir Avec la Polygamie (EFAPO)
- Le sel dans le café
- Agir contre la prostitution des enfants (A.C.P.E.)
- Brûlant.e.s
- Solimove
- Tu Vis Tu Dis

Soutien

exceptionnel

- Collectif Féministe Contre le Viol (CFCV)
- En Avant Toute(s)
- Mouvement du Nid National
- Osez le Féminisme !
- Résonantes
- Comité du Prix Simone de Beauvoir
- Les Audacieuses Café
- Les Ami(e)s du MAGE
- Collectif Féministe Contre le Viol (CFCV)
- M'endors Pas : Stop à la soumission chimique
- Rebond

Stand Up

- En Avant Toute(s)
- Filactions
- Résonantes

MERCI
À TOUTES CELLES
ET CEUX QUI ONT
PARTICULIÈREMENT
ŒUVRÉ À LA RÉUSSITE
DE L'ANNÉE 2024

LES ÉQUIPES
OPÉRATIONNELLES,
STAGIAIRES ET VOLONTAIRES
EN SERVICE CIVIQUE DE LA
FONDATION DES FEMMES

LES BÉNÉVOLES
DES COMITÉS DE PILOTAGE

● **ÉQUIPE
OPÉRATIONNELLE**

— Alice Prevost
— Anaëlle Moy
— Anaïs Abou Hassira
— Anne Pumir
— Annie Mindja
— Ashley Ranaivoson
— Assiatou
Diallo Essone
— Audrey Geeraerts
— Aurélie Millon
— Capucine Blouet
— Carole Pirotais
— Caroline Néron
— Catherine Semedo
— Cécile Riss
— Charlotte Faubert
— Charlotte Serin
— Chloé Husson
— Clara Donzier
— Clémence Marette
— Corentin Vinsonneau
— Djenabou Cisse
— Eden Cantens
— Elsa Fournier
— Esma Benbouziane
— Eva Le Guillouzer
— Fanny Sabatier
— Floriane Volt
— Gabriela Bravo
— Garance Hue
— Gloria Gallego
— Iris Siby Pollet
— Jessica Ohayon
— Juliana Servent
— Julie Gorrias
— Juliette Laval
— Juliette Loupiac
— Killiane Le Du

— Laura Slimani
— Laure Capy
— Lise Gallard
— Lola Paoli
— Louise-Anne Baudrier
— Margaux Moisson
— Marie Benoist
— Maylis Neel
— Mayssa Ziadi
— Melina Bounegab
— Naïs Cherel-Mistral
— Nina Meriguet
— Noa Faburel
— Nounda Taylor
Fanguinoveny
— Olivia Kaya Fikou
— Ophélie Delmas
— Oriane Eveillard
— Osaretin Obunbar
— Oumayma Ichir
— Pauline
Monteyremard
— Rouben Szulzynger
— Steffi Razakaboana
— Ylana Guerin
— Zafira Mouhamad
— Zoé Cameron

● **LES BÉNÉVOLES
DES COMITÉS
DE PILOTAGE**

— Alba Horvat
— Alexane Hamet
— Anaë Perez-Ainciart
— Anaïs Mercuriali
— Angélique Epee
— Anne-Claire Alain
— Axelle Celestine
— Camille Bordenave

— Capucine
Des Ligneris
— Caroline Leroy
Blanvillain
— Célia Djerouni
— Claire Legrand
— Esther Vogel
— Fleur Bellanger
— Floriane Stricot
— Géraldine Gahagnon
— Hannah Waymel
— Hélène Marin
— Iman Elhany
— Johanna Manoukian
— Joy Moisy
— Julie Menette
— Juliette Crouzet
— Léa Karila-Cohen
— Léonore Bocquillon
— Louise Beriot
— Lucile Bachelier
— Marine Segura
— Mathilde Evenou
— Mathilde Mayuma
— Matisse Lefebvre
— Maud Frajerman
— Nedra Chriti
— Romane Dartois
— Salma Badr Alaoui
— Sarah Boudou
— Saskia Lux
— Sedera
Ranaivoarinosy
— Sophie Renard
— Sophie Soubiran
— Wassila Messaoudi
— Yseline Fourtic-
Dutarde
— Zoë Royaux

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



fondationdesfemmes.org

bonjour@fondationdesfemmes.org